



FNAC-INFO

Numéro 41
février
2012

Bulletin mensuel interne d'information de la
Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

Le message du Président

Chers amis chasseurs,

Heureusement que nos "scientifiques" nous annoncent que la planète se réchauffe, sinon je pense que nous aurions très froid. Au-delà de cette boutade, car, comme vous l'avez constaté depuis une dizaine de jours, l'hiver est bien là. Nous avons tous été contraints de chauffer d'avantage nos habitations et je suis effondré d'apprendre que nous sommes obligés d'importer auprès de nos voisins, de l'électricité. Un grand pays comme la France n'est-elle plus capable de produire sa propre énergie pour satisfaire la demande de ses entreprises et de ses habitants? Nous entendons et cela va prochainement s'accélérer, des promesses formidables pour une vie meilleure où tous nos concitoyens travailleront moins et seront payés d'avantage. Tant mieux... mais quelle est la part du rêve et celle de la réalité.

Pour nous, chasseurs, pensons en terme de solidarité. Au sein de nos amicales écoutons autour de nous. Une cotisation est indispensable pour faire vivre une association, mais elle doit galement être réservée à une action de générosité et de mémoire. Deux bataillons ont fait appel à notre Fédération. Vous trouverez ci-dessous la documentation. Dans la mesure de nos moyens, ne soyons pas sourds à leurs demandes.

Je vous en remercie cordialement et vous adresse mes salutations chasseur les plus dévouées.

Jean-Claude JACOTOT

À retenir

- Le 18 février** Assemblée Générale de la Sidi-Brahim de DIJON : J.-C.JACOTOT
- Le 18 février** Hommage au Président TRIBOUT : Col G. MONNEVEU
- Le 19 février** Cérémonie commémorative au Bois des Caures : J.-C. JACOTOT, P. LEROY (fanion)
- Le 21 février** Ravivage de la Flamme sous l'Arc par les Amicales de la Région Ile de France
- Le 28 février** Cérémonie commémorative de NARVIK à CHAZEY-BONS : J.-C.JACOTOT
- Le 08 mars** Conseil Fédéral à Bercy : Tous les Conseillers
- Le 09 mars** Assemblée Générale de la Société de la Légion d'Honneur à Vincennes : GI P. VERLOT,

Le chef de Bataillon (H) Émile PAGANON,
ancien du 7^oBCA, est décédé le mardi 24 janvier 2011 à l'âge de 94 ans.
Il a été inhumé le 27 janvier 2011 à Sainte-Foix-Tarantaise.

ACTION de SOLIDARITÉ CHASSEUR

Le 7e BCA organise le 27 février 2012, à Val d'Isère, une journée solidarité au profit des blessés de l'Armée de terre. L'objectif de cette journée est de récolter des fonds.

C'est pour les amicales le moment d'exprimer leur attachement aux valeurs d'entraide qui furent à l'origine de la création de nos associations voulues dans ce but par nos anciens.

Il s'agit donc d'envoyer des dons au 7e BCA pour lui permettre d'acheter des lots de Tombola. L'argent récolté par la vente des billets constituera le fonds de solidarité projeté.

Vos chèques, libellés TERRE FRATERNITÉ sont à envoyer au

Colonel DIDIER
7e Bataillon de Chasseurs Alpins
Quartier BULLE
73300 BOURG-SAINT-MAURICE

MONUMENT COMMÉMORATIF du 13^e BCA

Le colonel LAVAUX, Chef de Corps du 13^e BCA a adressé au Président fédéral une lettre dont le contenu est le suivant :

"En cette année où la Nation décide de rendre un hommage solennel aux soldats tombés à son service, je souhaite réaliser un monument aux morts du 13^e bataillon de Chasseurs Alpins.

La réalisation d'un tel monument nécessite de recourir à la générosité des particuliers, associations, groupements, entreprises et collectivités attachés au devoir de mémoire en général et au Bataillon de Savoie en particulier.

Le devis prévisionnel étant chiffré à un peu plus de 10 000 euros, je lance à compter de ce jour et jusqu'au 31 mars 2012 une souscription pour permettre cette réalisation. Aussi ai-je l'honneur par la présente de faire appel à vous afin de vous associer, en fonction de vos possibilités, à la réussite de ce projet. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de son évolution."

Ci-dessus, extrait de la lettre du Chef de Corps du 13^e BCA exposant le projet de monument.

Les participations financières sont à envoyer avec copie remplie du bulletin ci-dessous à la FNAC qui transmettra au Capitaine COUTISSON (Le Bataillon ne peut encaisser aucun argent), en indiquant au dos du Chèque : MONUMENT du 13^e BCA. et en rédigeant le chèque au nom de la FNAC.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU MONUMENT AUX MORTS DU 13^e BCA

A renvoyer à l'adresse suivante :

Capitaine COUTISSON - 13^e BCA - Quartier Roc Noir - Barby
73230 SAINT ALBAN LEYSSE

Je, soussigné :

NOM, Prénom :

agissant (cocher la case) :

en mon nom personnel

au nom de l'association :

au nom de l'entreprise du groupement :

au nom de la collectivité territoriale :

décide de souscrire à la réalisation d'un monument aux morts du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins pour un montant de :

..... EUROS